

L'Adresse—M. Collenette

Les premières démarches de la Commission lui ont permis de constater que les organismes du gouvernement fédéral ne représentaient pas d'une manière efficace les intérêts provinciaux et régionaux. Ces indices d'insatisfaction ont amené les membres de la Commission à prendre conscience qu'il devenait urgent de définir et d'élaborer des changements aux institutions et aux pratiques politiques qui pourraient les rendre plus conformes aux véritables besoins de notre temps.

La Commission s'est donc orientée vers la recherche d'une «alternative», d'une troisième option, qui nécessitera des consultations auprès de la population, de spécialistes, mais qui s'inspire malgré tout de certains principes.

Le premier de ces principes est que deux peuples fondateurs sont à l'origine du Canada, dont un, les Canadiens français, a toujours reconnu le principe de la dualité culturelle, tandis que l'autre au contraire n'a jamais pu l'accepter, comme en témoignent certains événements récents: le bilinguisme dans les communications aériennes, la querelle de l'école secondaire d'Essex, etc.

M. Robarts a rappelé à l'intention de ceux qui réclament des droits linguistiques pour les Italiens, les Allemands, en somme pour les autres minorités canadiennes, que la langue n'est pas un droit que l'on peut classer dans la même catégorie que la liberté de parole ou la liberté du culte.

Ça ces deux mots-là, monsieur le président, sont très très importants.

Les Canadiens français ont le droit historique et constitutionnel de sauvegarder leur langue et leur culture, et ce droit est inséparable du «contrat» qui a été signé en 1867.

En plus de tenir compte des différences linguistiques, les membres de la Commission seront également appelés à prendre connaissance des différences et des disparités régionales.

Au cours de ses consultations avec les Canadiens, la Commission devra déterminer si les Canadiens anglophones sont disposés à reconnaître pleinement la dualité du Canada.

Les premiers indices le laissent croire, déclare M. Robarts, et tendent à démontrer une grande lacune dans cette politique du bilinguisme prônée par le gouvernement: l'enseignement du français au Canada anglophone n'a pas eu la part qui lui revenait et qui aurait pu changer les données du problème.

Après ces consultations auprès de groupements divers, les membres de la Commission formuleront des recommandations...

Eh bien, monsieur le président, c'est la Commission nommée par le gouvernement. Ce sont les idées prônées, et je pense que c'est le résultat des tournées faites par ces commissaires. Et quand j'entendais le premier ministre, l'autre jour, dire qu'on ne devait pas se laisser leurrer par cette troisième voie, je me demande si ses paroles ne viennent pas mettre une entrave au travail sincère et sérieux de cette Commission. J'ai hâte de voir les résultats, j'ai hâte de voir surtout comment le gouvernement va recevoir les conclusions de cette Commission.

Maintenant, monsieur le président, je crois qu'il me reste encore quelques minutes, et je voudrais dire un mot sur le chômage puisqu'il en est question dans le discours du trône. Le gouvernement vient justement d'amender la loi de l'assurance-chômage, mais ces amendements sont encore au désavantage des prestataires qui paieront plus pour retirer moins.

Le gouvernement vient donc de faire une «passe» financière très rentable pour lui, ce qui aura pour effet de prendre encore plus sur le chèque des travailleurs pour en remettre moins aux prestataires, en rejetant, encore une fois, sur le dos des provinces, le problème dont ils sont les seuls responsables.

Lorsque nous comparons les montants totaux des prestations payées par rapport aux salaires payés aux centaines de technocrates et de bureaucrates, nous sommes à nous demander si l'assurance-chômage fut créé pour les chômeurs ou pour les fonctionnaires, parce que plus les conditions sociales et financières des fonctionnaires s'améliorent plus celles des prestataires se détériorent. Si les prestations étaient établies sur une base universelle ou sous forme de revenu annuel garanti en traitant tous les citoyens également, nous commencerions enfin à vivre cette justice distributive que nous prêchons depuis des années ici.

Le premier ministre a annoncé l'octroi de 150 millions de dollars de plus pour lutter contre le chômage; si pareil montant était remis aux industries de base, aux industries secondaires, aux industries tertiaires, directement, pour créer de nouvelles industries, ne pourrait-on pas croire, monsieur l'Orateur, qu'un tel investissement serait beaucoup plus profitable que le fait de tenter encore une fois de relancer toutes sortes de petits travaux à travers le Canada? Je ne dis pas que le ministre fait mal, il fait son possible, mais je pense que la politique gouvernementale est mal orientée.

Pour ce qui est de l'inflation dont le gouvernement a fait son principal cheval de bataille, je crois qu'il n'a pu la maîtriser parce que c'était un cheval emprunté des progressistes conservateurs. Nous nous souvenons tous que, lors des dernières élections, le parti libéral a fait ses élections en criant qu'il était opposé au contrôle des prix et des salaires prôné par le parti progressiste conservateur, et quelle ne fut pas notre surprise de voir les libéraux enfourcher le cheval des progressistes conservateurs dès qu'ils ont pris le pouvoir. Ce n'était pas la première fois que les libéraux tentaient de s'emparer des armes de leurs adversaires, ils s'emparent même des hommes de leurs adversaires, mais sans succès, parce qu'ils n'en connaissaient pas le maniement.

Le gouvernement cherche encore la cause de l'inflation, bien qu'il la connaisse, puisque c'est lui qui l'a créée en enlevant il y a 10 ans tout plafond d'intérêt aux banques et aux autres maisons prêteuses. La seconde cause est la suivante: le gouvernement n'a pas contrôlé de tout les prix et profits des compagnies. Je me rends compte, monsieur l'Orateur, que vous vous préparez à vous lever. Je dis tout simplement que si nous ne nous donnons pas la main pour essayer de contrer cette inflation, et si le gouvernement n'intervient pas en consacrant l'argent à l'investissement dans des industries de base, nous continuerons à avoir encore plus de chômage et à voir le dollar perdre encore davantage de valeur.

● (1522)

[Traduction]

M. D. M. Collenette (York-Est): Monsieur l'Orateur, avant de commencer je voudrais féliciter le motionnaire (M. Dawson) de son excellent discours. Je profiterais aussi du temps qui m'est imparti pour remercier Sa Majesté la Reine de la visite qu'elle nous a rendue la semaine dernière, visite qui nous a tous réjouis. Dans ma circonscription de l'est de Toronto, nous avons peut-être l'une des dernières vieilles communautés britanniques qui ait gardé des liens très forts avec la monarchie et tous ces gens ont été très heureux du succès obtenu par la visite de Sa Majesté. Il y a également beaucoup d'immigrants arrivés depuis peu des pays du Commonwealth d'Asie et des Caraïbes, qui ont des liens avec la monarchie.

Le discours du trône a été pour le gouvernement l'occasion de définir la ligne générale qu'il compte adopter dans l'administration du pays. D'un autre côté, comme l'a fait remarquer le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) ce matin, le débat sur le discours du trône permet aux députés de l'arrière-ban de donner leur point de vue sur les grandes questions du jour. Mercredi après-midi, nous avons eu l'occasion d'entendre à la Chambre de la bouche de M. Trudeau l'un des discours les plus brillants et les plus vigoureux qu'il ait jamais prononcés.